



# Associations

## Demande de salle et de matériel

Association organisatrice : .....

Manifestation organisée : ..... Publique ou Privée : .....

Date d'organisation : ..... Heure : .....

Personne responsable : Nom & Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

### Site demandé pour la manifestation

Salles avec matériel à demeure :

- Salle Polyvalente (max 300 personnes - Caution **608€**)  
*20 tables rondes (Ø150) 8 personnes = 160 personnes  
34 tables rectangulaires (120 X 80) 4 personnes = 136 personnes  
287 Chaises de salle, 95 Chaises tissus - Podium 46 m<sup>2</sup>*
- Salle Jacques Miro (max 200 personnes - Caution **253€**)  
*30 tables de 8 personnes+ 199 Chaises  
1 micro sur table+ 1 micro sur pied*
- Papyloft

Autres sites :

- Gymnase Georges Julien (750 personnes - Très exceptionnellement)
- Site extérieur (à préciser) : .....

### Demande de matériel

Matériel souhaité et quantité	Nombre demandé	Partie réservée au service	
		Nombre attribué	Date de mise à disposition
Chaises			
Tables			
Grilles expo			
Panneau galva			
Barrières			
Sono			
Micro sur table			
Micro sur pied			
Podium 1 niveau (surface à préciser)			
Podium 2 niveaux (configuration normale)			

Coursan, le

Signature

Adresse mail du service communication et vie associative : [communication@coursan.fr](mailto:communication@coursan.fr)  
Adresse mail des services techniques municipaux : [accueilservicetechnique@coursan.fr](mailto:accueilservicetechnique@coursan.fr)

Les demandes de matériel devront être faites **à minima 1 mois avant la date prévue**. Passé ce délai aucune demande ne sera prise en considération. En cas de demandes multiples, priorité sera accordée aux premières reçues. Les manifestations à caractère exceptionnel seront programmées annuellement et feront l'objet d'une réunion de programmation préalable dans les 2 mois précédant la date.

**Les normes de sécurité devront être strictement respectées et notamment le nombre maximum de personnes par salle.**  
Votre attestation d'assurance devra également couvrir la manifestation envisagée.